**DEPARTEMENT DE LA REUNION**
**COMMUNE DE SALAZIE**

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE 09 AVRIL 2024

## AFFAIRE N°2024-CM/031 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU PAYS D'ACCUEIL DE SALAZIE

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 10 avril 2024.

La convocation du conseil municipal avait été faite le 28 mars 2024.

Le nombre des membres en exercice : 29

Présents : 27
Absents : 02
Représentés : 01
Total des votes : 28

Le Maire,

Sidoleine PAPAYA

L'an deux mille vingt-quatre, le 09 avril à 17h10, le conseil municipal s'est réuni dans la salle du conseil à l'Hôtel de Ville de Salazie, sous la présidence de Madame PAPAYA Sidoleine.

**Présents :** PAPAYA Sidoleine - DAMOUR Marcel Gérard – VIADERE Marie Ange – MAILLOT Yann Thierry - ELISABETH Marie Jeanne – PAUSE Jean Claude - GEVIA Marie Catherine - MOREAU Jules Mario – HOAREAU Marie Nathalie – FOUASSIN Stéphane - CHARLEMAGNE Jules Thierry – TECHER Paulin - MAZAGRAN Daniella Marie-Line – GARRYER Patrick François – SINAPIN Marie Jacqueline – DE LAMOTHE Jean Bernard – BOYER Laurent - RAYAPIN Marie Kenny - PADRE Hermina - TECHER Sophie – ROBERT Laurencine – LUCILLY Harry – BRANCALIN Sandrine – FANNIO Anaïs – ECLAPIER Eric – SISAHAYE Teddy – PAPAYA Mélissa.

**Absents** : ELISABETH Vincent - ELISABETH Karine.

**Ont voté par procuration :** ELISABETH Vincent (procuration donnée à PAPAYA Sidoleine).

**Secrétaire de séance :** FANNIO Anaïs.

LE QUORUM ETANT ATTEINT LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DELIBERER

Publiée le 19.04.2024

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240409-2024-CM-031-DE
Date de télétransmission : 17/04/2024
Date de réception préfecture : 17/04/2024

**IL EST EXPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL :**

Le Pays d'Accueil de Salazie a pour vocation de coordonner et d'animer le monde économique et touristique de la commune.

Il intervient également pour aménager et entretenir les sites touristiques suivants :

- Les anciens thermes de Hell-Bourg
- Le Chemin Bélouve
- Le sentier des trois cascades
- Le Point du jour
- Le Kiosque de l'Ilet à Vidot

La manifestation intitulée M'Nout terroir, qu'il conduit chaque année, met en valeur le patrimoine et les produits de Salazie.

Aussi, le Pays d'accueil de Salazie sollicite le concours de la collectivité pour un montant de 12 000 euros pour la mise en œuvre de ses opérations.

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

**Vu** l'article L.2121-23 du CGCT,
**Vu** l'article L.2121-29 du CGCT,
**Vu** le budget communal.

**DECIDE :**

Après avoir délibéré, **à l'unanimité (28 voix pour)** :

ARTICLE 1 :

- **D'autoriser l'attribution d'une subvention de 12 000 € au Pays d'Accueil de Salazie.**

ARTICLE 2 :

- **D'autoriser l'inscription de cette dépense au budget communal 2024 chapitre « Autres charges de gestion courante ».**

ARTICLE 3 :

- **D'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document se rapportant à cette affaire.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Saint-Denis à compter de sa publication et sa réception par les services du contrôle de légalité.

.....
.....

Ont signé au registre des délibérations :

Le secrétaire de séance,

FANNIO Anaïs

Pour copie conforme,
Le Maire,

Sidoleine PAPAYA

MAIRIE DE SALAZIE De la Réunion

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240409-2024-CM-031-DE
Date de télétransmission : 17/04/2024
Date de réception préfecture : 17/04/2024